

Programmes

Les actions en faveur des projets innovants en faveur de la jeunesse

Ce Programme d'Investissement d'Avenir encourage le développement de politiques de jeunesse globales et intégrées à l'échelle d'un territoire.

... Les objectifs

Le programme « Projets innovants en faveur de la jeunesse » finance la mise en place d'actions innovantes, structurantes et ambitieuses pour répondre aux problèmes rencontrés par les jeunes d'un territoire donné. Les actions concernent tous les domaines : l'éducation, la culture, le sport, la santé, la citoyenneté, la mobilité, l'engagement, la formation ou encore l'accès à l'emploi. Tous les territoires sont concernés.

... Les moyens mobilisés

Le PIA est doté de 94 millions d'euros au total. 54 millions d'euros sont dédiés à l'appel à projet géré par l'ANRU.

Seize lauréats ont été sélectionnés lors de l'appel à projets. Ils apportent une réponse globale et cohérente prenant en compte les dispositifs déjà déployés et proposent aussi des actions nouvelles. Les territoires retenus sont d'échelles diverses, allant de la cité en quartier prioritaire de la politique de ville au département rural. Parmi les lauréats, cinq se déploient sur un territoire rural, neuf concernent un territoire urbain ou rurbain. Deux initiatives concernent l'outre-mer.

Les 16 lauréats traitent tous d'insertion sociale et professionnelle, de lutte contre le décrochage scolaire et de l'amélioration de l'employabilité des jeunes du territoire. Les questions d'engagement civique, d'information sur les parcours, de mobilité et d'ouverture culturelle sont également abordées par de nombreux lauréats.